

INSTITUTIONNEL | La séance plénière du Conseil Départemental du 28 octobre



Ce lundi 28 octobre, les élus Départementaux avaient rendez-vous à 15h00 en salle plénière pour l'avant dernière séance de l'année.

Quelques points à l'ordre du jour de cette séance :

- o La Décision Modificative n° 2 du budget 2024 qui intervient dans un contexte tendu de réduction des finances publiques. En Ariège, cette DM s'inscrit dans la volonté des élus de contenir les dépenses et de veiller à la stabilité budgétaire avec deux principes fondateurs : "ne pas vivre au-dessus de nos moyens et tenir nos engagements pris avec nos partenaires".
- o La dotation annuelle de fonctionnement des collèges publics d'un montant de 2,1 MEUR ainsi que l'augmentation des tarifs de restauration de 10cts/repas, soit 14,40 EUR maximum pour maintenir la qualité des repas
- o La subvention de 2,6 MEUR pour la construction de l'EHPAD de Tarascon à Banat.

ARIEGE LE DEPARTEMENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En introduction, Christine Téqui laissait la parole à la Présidente du Conseil Économique Social et Environnemental de l'Ariège (Céséa) Claude Roques Gonzalez pour le retour d'un an de consultation des jeunes d'Ariège 15-25 ans.

Le dossier de presse correspondant se trouve en pièce jointe.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr